

NOUS AMÉNAGEONS LA RUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE

PLAN DE CIRCULATION

A l'occasion de l'aménagement et de la rénovation de la rue du Général De Gaulle, le 12 avril prochain, la ville de Saint-Denis et la Cinor ont mis en place un plan de circulation et de stationnement adapté aux contraintes des travaux. Des itinéraires malins vous sont proposés tout au long de ces 14 mois de travaux.

ACCES AUX HABITATIONS ET COMMERCES

Les travaux ont été planifiés en six étapes, par tronçon et sur une demie chaussée. De fait, l'accès à la rue du Général-De-Gaulle reste maintenu tout au long des travaux, permettant ainsi d'assurer la continuité de la circulation et l'accès aux habitations et commerces, ils restent ouverts.



Modification de circulation

Du jeudi 8 avril au lundi 12 avril, la circulation sur rue Monthyon se fera uniquement sur la file de droite.

A compter du 12 avril et pour la durée prévisionnelle des travaux (14 mois), les modifications de circulation

- Rue Monthyon entre rue Mazagran et Boulevard Vauban : circulation à double sens ;
- Boulevard Doret entre le Boulevard Sud et la rue Bois de Nèfles : circulation en sens unique Sud-Nord sur une file ;
- Rue Bois-de-Nèfles entre le Boulevard Doret et la rue Mazagran : circulation en sens unique Est-Ouest sur 2 files ;
- Rue Mazagran entre la rue Bois-de-Nèfles et la rue des Manguiers : circulation à double sens ;